

Communiqué de presse

Perte financière malgré des charges maîtrisées

Sion, le 27 mai 2016 - L'Hôpital du Valais publie aujourd'hui son Rapport de gestion, qui fait apparaître une insuffisance de financement de 8 millions de francs pour l'exercice 2015, malgré des charges maîtrisées et inférieures au budget. Des raisons structurelles, comme la baisse des tarifs nationaux dans les domaines ambulatoire et hospitalier, constituent la cause principale de la perte enregistrée

Malgré des charges d'exploitation (647 millions de francs) maîtrisées et inférieures de 3 millions au budget et une amélioration des recettes dans plusieurs domaines cliniques, l'exercice financier 2015 de l'Hôpital du Valais fait apparaître une insuffisance de financement de 8 millions de francs, soit 1,2 % du chiffre d'affaire global de 656 millions.

Les raisons de cette perte sont notamment à chercher dans la diminution nationale du tarif Tarmed ambulatoire (- 3,5 millions de francs pour l'Hôpital du Valais), dans la pression sur les tarifs des hospitalisations après l'introduction des Swiss DRG (- 3 millions), dans la baisse de l'activité dans les domaines de la chirurgie, de la médecine interne et de la réadaptation du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR). À noter également le phénomène de la diminution de la durée moyenne de séjour en gériatrie au CHVR. Cette durée moyenne de séjour a cependant pu être réduite sans nuire à la qualité de la prise en charge, comme en témoigne un taux de réhospitalisation inchangé. Il convient ici de souligner l'effort et la qualité du travail de la médecine de premier recours, des CMS et EMS dans la prise en charge de la personne âgée. Ce phénomène de diminution de la durée moyenne de séjour dans le domaine de la gériatrie avait également touché le Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO) voilà quelques années. Ce dernier a alors apporté les correctifs nécessaires et il devrait en aller de même au CHVR, aujourd'hui impacté.

Au-delà de l'activité chirurgicale du CHVR, où l'activité s'inscrit à nouveau à la hausse depuis la fin de l'année 2015, les autres baisses de revenus relèvent d'adaptations structurelles nationales. Là, seule une action sur les charges permettra de retrouver un équilibre financier. Cela passera par une nécessaire concentration des activités, peu compatible avec le maintien de structures hospitalières aussi nombreuses, principalement dans la région francophone du canton, autant que par le déploiement de nouvelles activités privées dans les espaces hospitaliers libérés.

Par ailleurs, l'introduction au niveau national d'un mode de gestion défini par prestation, associée à une concurrence privée prompte à récupérer les activités les plus rémunératrices, ne permet plus à l'hôpital public de compter sur ses recettes pour financer les prestations d'intérêt général. Dans ce domaine, le système de compensation des charges induites devra être remis en discussion avec l'autorité sanitaire, faute de quoi ces prestations ne pourront à terme pas être maintenues à leur niveau actuel.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à: Prof. Eric Bonvin, directeur général, tél. 079 664 79 41

Le rapport de gestion 2015 de l'Hôpital du Valais est disponible au format PDF sur le site internet www.hopitalvs.ch/rapports